



# « Notaire pour client à l'international »

Label «N.C.I.»

## OBJECTIFS

Ce label s'adresse aux notaires sensibles aux enjeux européens et internationaux de la profession.

Les participants (notaires et collaborateurs des offices), seront formés en droit international privé et en droit de l'Union européenne. Les participants (notaires et collaborateurs des offices), à l'issue de ce parcours de formation, doivent être capables de traiter les situations internationales de plus en plus complexes du fait de la circulation des personnes. Le label a pour objectif de guider le notaire dans la mise en place et le développement d'un service en droit international.

## PUBLIC CONCERNÉ

Les notaires en exercice et les collaborateurs. L'inscription d'un collaborateur est subordonnée à celle d'un notaire de l'office.

## PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation.

## PROGRAMME

### Module 1 :

- Présentation du parcours de formation et du label
- Relation client / Construire et développer son offre

### Module 2 :

- Témoignages offices
- Droit comparé

### Module 3 :

- Droit international privé
- Droit musulman

### Module 4 :

- Règlement succession et règlement régimes matrimoniaux
- Common Law - Trust / Civil Law

### Module 5 :

- Personnes vulnérables

- Trust anglais

### Les visioconférences :

- Le droit de l'Union européenne
- Les institutions européennes

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notaires, universitaires, autres professionnels experts.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- L'inscription d'un binôme notaire/collaborateur est conseillée pour une complémentarité dans l'efficacité de l'activité au sein de l'office,
- La formation est validée par un QCM,
- Le label est attribué à l'office, dont au moins un notaire a suivi la formation et passé le QCM.

## CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL

- La présence obligatoire à l'ensemble des modules\*,
- La note obtenue au QCM doit être supérieure ou égale à 10,
- Un projet de développement de l'activité au sein de l'office doit être rédigé.

## DURÉE

- 9,5 journées de formation (66,5 heures)
- 2 visioconférences de 1h30 chacune (soit 3 heures)
- Soit au total 69,5 heures de formation

## COÛT DU PARCOURS COMPLET

- 2460 €/ht (soit 2952 €/ttc) par participant

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Les formations alterneront cas pratiques et théorie. Elles auront lieu en présentiel à Paris et à Opio (pour les modules) ou à distance (pour les visioconférences).

## PLANNING 2025

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
jeudi 23 janvier et vendredi 24 janvier	lundi 31 mars et mardi 1 <sup>er</sup> avril à Notalab (Opio)	mercredi 2 juillet et jeudi 3 juillet	mardi 23 septembre et mercredi 24 septembre	jeudi 20 novembre et vendredi 21 novembre (matin)
Visioconférence 1	Visioconférence 2	QCM à distance		
mercredi 11 juin (de 9h à 10h30)	mercredi 17 septembre (de 9h à 10h30)	vendredi 12 décembre (après-midi)		

\* pour les notaires justifiant d'une certification de spécialité, d'une VAE ou d'un parcours de formation dans le domaine du label, une dispense du suivi du parcours de formation, à l'exception du module «management / projet de développement - valorisation du conseil», peut être accordée sous réserve de validation par le CSN. Le participant devra passer le QCM et présenter un projet de développement. Toute demande en ce sens devra être adressée au CSN (formation.csn@notaires.fr) avant le 31 décembre 2024).



## CONTACTS

Pour toutes informations sur ces parcours de formation ou informations sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le département formation du Conseil supérieur du notariat :

Tél. : 01 44 90 30 54 - 01 44 90 30 83

formation.csn@notaires.fr

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne uniquement, muni de votre identifiant ID.not à l'adresse suivante : <https://formation.adnov.fr>

Si vous n'avez pas de compte ID.not, la Hotline ADNOV est joignable au 0800 710 620.

## LIEU DE LA FORMATION

L'ensemble des modules de formation de chaque label sera dispensé en présentiel à Paris et à Opio-en-provence dans le cadre de Notalab.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 2 janvier 2025

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.

Les informations pratiques concernant le parcours de la formation vous seront adressées environ 15 jours avant le début du parcours accompagnées de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront envoyés quelques jours avant chaque module de formation.

A l'issue de chaque module de formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis.

La facture sera éditée au début du parcours de formation et adressée par courrier à l'office.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les formations alterneront cas pratiques et théorie.

## MOYENS TECHNIQUES

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée d'un support numérique.

Date de création : 10/2024 - Date de mise à jour : 10/2024 - V1

